



## Séance de la CLDR

Mardi 17.10.23, maison de village de Signeux



### **Participants (16) :**

#### **Membres de la CLDR**

12 personnes (Voir liste en pièce jointe)

Dont, pour le Collège de Musson : Daniel GUEBELS (Echevin DR) et Christopher BONNIER (Echevin en charge de la CCATM) présidente CPAS)

#### **Invités**

Commune : Carlo UGHI (Agent relais)

Autostop Solidaire en Sud-Luxembourg : Mélanie GREGOIRE (Coordinatrice)

FRW : Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

## INTRODUCTION

Daniel Guebels, président de la CLDR introduit la réunion et l'invitée du jour, Mélanie Grégoire, coordinatrice du projet d'Autostop solidaire en sud-Luxembourg. La réunion de ce jour se déroulera en deux parties :

### **Ordre du jour :**

#### **Temps 1 : avec la CCATM / PAEDC**

- 1) Projet « Autostop solidaire en Sud-Luxembourg » par Mélanie Grégoire, coordinatrice

#### **Temps 2 : CLDR**

- 2) Validation de la priorisation finale des projets du PCDR
- 3) Choix de la première demande de convention
- 4) Création du défi du PCDR
- 5) Divers

### **Approbation compte-rendu de la séance précédente**

Le PV de la réunion du 22/06/2023 portant sur le rapport annuel est approuvé sans remarque.

# AUTOSTOP SOLIDAIRE EN SUD-LUXEMBOURG

## Présentation du projet

(voir Présentation complète en annexe)

Mélanie Grégoire, coordinatrice de l'asbl « Autostop Solidaire en Sud-Luxembourg », présente ce projet issu d'une démarche citoyenne liée à la mise en œuvre du PCDR de la Commune de Saint-Léger. Il s'agit de mettre en œuvre, sur un territoire composé de 12 communes du sud de la Province de Luxembourg, un projet qui facilite et encourage la démarche d'auto-stop dans un cadre organisé, agréable et sécurisé.

⇒ Concrètement, il s'agit de :

- \* Sécuriser les usagers en demandant aux conducteurs et aux autostoppeurs de s'inscrire préalablement, et ainsi de bénéficier de supports d'identification avec un logo visuellement repérable et facile à emporter dans sa poche où à accrocher dans sa voiture.
- \* Créer des points d'arrêts à des lieux fixes, installés à différents endroits stratégiques où l'automobiliste peut s'arrêter pour charger le piéton. Il s'agit d'un ou deux points par village, annoncés par des panneaux spécifiques. L'objectif est d'apporter une offre différente, bien que complémentaire, aux transports en commun.
- \* Proposer une application numérique (géolocalisation possible) permettant de s'inscrire, de signaler son trajet, voire même de proposer/demander un trajet à l'avance.

⇒ Une animation continue du projet (coordination, communication, sensibilisation, etc.) est prévue pour permettre son succès et sa pérennité.

## Questions | Réactions

### Peut-on dépasser les arrêts des 12 communes ?

Il n'y aura pas d'arrêts sur les communes non reprises dans la zone actuellement, mais rien n'empêche les utilisateurs de déposer les autostoppeurs plus loin s'ils le souhaitent (ex : de Musson à Florenville)

### Est-il possible de venir chercher les personnes à domicile ?

Oui cela est possible dans l'option « programmée » si les utilisateurs s'accordent entre eux. En mode « spontané » les personnes doivent se rendre obligatoirement aux arrêts sur le pouce.

### L'application et les trajets sont-ils gratuits ?

Oui le principe du projet se base sur une démarche solidaire et conviviale.

### Le système est-il bien adapté au monde rural ?

Oui, le prestataire externe, initialement « réseau pouce » a construit et développer son concept en milieu rural en France. Il compte plus de 500.000 utilisateurs.

### Est-il prévu d'avoir des arrêts provisoires « test » avant de placer les arrêts définitifs ?

Cela n'est pas prévu au budget actuellement (coûts supplémentaires). Cela pourrait éventuellement être mis en place en fonction du matériel disponible sur les communes concernées. Mais logiquement, les arrêts seront fixes, ce pourquoi le travail d'identification de ceux-ci avec les citoyens est essentiel.

**Remarque :** attention aux emplacements des arrêts le long de la N88 (distance réglementaire du bord de la route et demande d'autorisation préalable au SPW mobilité – direction des routes du Luxembourg)



## Travail de localisation des arrêts « sur le pouce »

### Méthodologie

Un travail préalable d'identification a été réalisée en collaboration avec des professionnels de Mobicoop. Les points verts correspondent à des arrêts jugés les plus pertinents et les croix bleues à des arrêts complémentaires potentiels.

1. Dans un premier temps, les participants sont répartis par village et travaillent à la localisation potentielle des futurs arrêts sur carte.
2. Après 10 min, les arrêts sont discutés en plénière par village (voir annexes).

### Résultats

(Cartes en annexe)

#### Baranzay :

1. Croix bleu vers Mussy-la-Ville pas et croix verte vers Gennevaux moins pertinents car circulation et vitesse importante + difficulté à stationner
2. Placer un arrêt vers Virton au « chêne »
3. Placer un arrêt vers Aubange au bout de la rue du gué
4. Un arrêt au départ du centre sportif / supprimer celui sur la n88
5. Deux arrêts aux arrêts TEC école spécialisée (des deux côtés)
6. Éventuellement en ajouter un au carrefour de la rue Firmin Dieudonné et de la rue de France

#### Gennevaux :

1. Au centre du village

#### Musson :

1. Au niveau de l'ancien SPAR rue René Nicolas / dans les deux sens
2. Au croisement de la rue de la Chapelle et de la rue René Nicolas

#### Mussy-la-Ville :

1. Au centre du village

#### Signeux :

1. Devant l'école saint pierre (zone de dépose minute) possible dans les deux sens mais rue plus étroite donc moins visible à ce niveau
2. Eventuellement, au niveau du futur parking de covoiturage (arrêt de bus rue de Lorraine en face de la rue du Chauffour)

#### Willancourt :

1. Au niveau des numéros 33-37 dans la rue Fernand Bailleux.

⇒ En conclusion, les membres des différentes commissions citoyennes communales sont invités à manifester leur intérêt à participer à un groupe de travail (janvier 2024) pour préparer le lancement du projet prévu pour avril 2024.



# AVANCÉES DE L'ÉLABORATION DU PCDR

La FRW rappelle les objectifs de la CLDR pour fin 2023/2024 et fait le point sur la situation actuelle.

À venir : relecture des fiches-projets (fin novembre 2023) et approbation du projet de PCDR début 2024.

## Validation de la priorisation finale des projets du PCDR

Suite aux GT projets, visites de terrain et avancées de l'auteur sur les fiches-projets, les projets évoluent. La pré-priorisation a donc été adaptée en conséquence. Une priorisation finale est proposée avec 35 projets (10 en lot 1, 10 en lot 2 et 15 en lot 3).

### 35 projets

### Adaptations finales

Lot	AXE	INTITULÉ DU PROJET	TYPE	ancien LOT	OBJECTIFS STRATÉGIQUES				
					1.	2.	3.	4.	5.
Lot 1	1	Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices	M	1					
	2	Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville	M	1					
	3	Aménagements des entrées de villages	M	1					
	4	Développement des voies lentes inter-villages et inter-communales / Mussy-la-Ville et Baranzay	M	1					
	5	Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier	IM	1					
	6	Soutien à la promotion des circuits-courts et des commerces de proximité	IM	1					
	7	Actions en faveur de l'environnement et la biodiversité	IM	1					
	8	Développement des sentiers et chemins de promenades	IM	1					
	9	Améliorer la communication communale et les services en ligne	IM	1					
Lot 2	1	Développer des lieux et activités de rencontres pour les jeunes (13-21 ans)	IM	1					
	1	Création d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif	M	2					
	3	Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt	M	2					
	13	Poursuite de l'aménagement du cœur de village de Mussy-la-Ville	M	2					
	14	Création d'une Halle polyvalente couverte sur le site de l'ancien hangar communal	M	2					
	15	Création d'un cœur de village à Baranzay	M	2					
	16	Développement de la vie associative et des festivités locales	IM	2					
	17	Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune	IM	2					
	18	Développement de la politique de commune en santé	IM	2					
	19	Opération de mise en valeur du patrimoine local (identification, préservation et transmission)	IM	2					
Lot 3	20	Développement d'une trame verte et bleue pour le climat	IM	2					
	3	Aménagement du cœur de village de Musson (phase 2)	M	3					
	2	Création de points de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage	M	3					
	23	Aménagement de points multimodaux et zones relais	M	2					
	24	Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives	M	2					
	25	Aménagement de la traversée de Saigneux	M	3					
	26	Création de logements intergénérationnels modulables	M	3					
	27	Création d'un bâtiment multiservices à Mussy-la-Ville	M	3					
	28	Création d'un atelier rural de type « pépinières d'entreprises – bureaux tremplins »	M	3					
	29	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance (0-3 ans)	M	3					
	30	Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural	IM	3					
	31	Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire	IM	3					
	32	Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité	IM	2					
	33	Création d'un soutien scolaire	IM	2					
	34	Création d'un espace de restauration éphémère	IM	3					
	35	Création d'un centre d'accueil de jour pour les aînés	IM	3					
36	Développement de solutions alternatives à la voiture >>> LOT 0	IM	2						

Quatre projets du lot 2 sont redescendus en lot 3 étant donné qu'ils nécessitent soit la réalisation d'études ou la mise en œuvre d'autres projets au préalable :

1. Aménagement de points multimodaux et zones relais
2. Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives
3. Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité
4. Création d'un soutien scolaire

Un projet du lot 2 passe en lot 0 étant donné les belles avancées réalisées sur cette fiche avec le projet d'autostop solidaire et les diverses actions de terrain (semaine de la mobilité, balade intergénérationnelle, ...) mis en place en 2023 :

5. Développement de solutions alternatives à la voiture

⇒ La CLDR approuve cette priorisation finale. L'auteur travaillera à l'actualisation des fiches en conséquence.



## Choix de la première demande de convention

Au sein du lot 1, quatre projets matériels son repris. **Le projet qui sera choisi en tant que première demande de convention sera présenté en même temps que le projet de PCDR au Pôle Aménagement du territoire. Il faut donc veiller à choisir un projet fédérateur qui pourra facilement être mis en œuvre** (pas de grosses contraintes techniques).

En ce sens les projets d' « aménagement des entrées de villages » et de « développement des voies lentes inter-villages et inter-communales / Mussy-la-Ville et Baranzly » nécessitant encore des études préalables et/ou des achats de terrains privés, il apparait plus judicieux de les laisser en fin de lot 1.

Le projet de « Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville » est un projet prioritaire du PCDR fortement plébiscité par la jeunesse de Mussy-la-Ville. Néanmoins, de nombreux projets étant actuellement en cours (réfection voiries, construction d'une annexe à l'école voisine, ...) à proximité directe du terrain de foot, le Collège préfère que ces projets et travaux soient finalisés avant de démarrer un nouveau chantier sur la zone (nuisances et accès riverains-chantiers difficiles).

Après discussion au sein du collège, il est apparu plus opportun de proposer le **projet de « Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices »** en tant que premier projet du PCDR pour diverses raisons :

- Le bâtiment est propriété communale et nécessite une rénovation rapide (problème de fuite de la cuve de mazout, souhait de préserver ce patrimoine villageois)
- Le projet est apparu régulièrement comme une réponse pertinente et sobre (en termes de taille, d'aménagements et de coûts) aux besoins des habitants de Willancourt qui se sont fortement mobilisés pendant toute la durée de l'ODR.
- Le village de Willancourt n'a pas bénéficié de projet lors de la première ODR.



### Questions | Réactions

#### Pourquoi la liaison Mussy-la-Ville- Baranzly est-elle reprise comme tronçon prioritaire ?

- ⇒ Lors du dernier GT projet « Mobilité et voies lentes », deux tronçons de voies lentes ont été identifiés comme prioritaires, avec chacun différentes alternatives.
- ⇒ Le tronçon Baranzly-Musson étant déjà bien avancé et prêt pour un éventuel futur appel PIWACI, la Commune souhaitait mettre la priorité sur le développement de la liaison Mussy-la-Ville – Baranzly avec éventuellement un développement futur vers Signeux qui permettrait de développer une boucle cyclo piétonne sur le territoire.
- ⇒ Une visite de terrain a été organisée pour identifier l'itinéraire le plus adéquat.
- ⇒ Les autres tronçons identifiés seront repris dans la fiche-projet pour être réalisés en fonction des opportunités d'appels à projets ou l'activation de phases ultérieures en DR.

#### Est-il possible de demander plusieurs conventions en même temps ou dans la foulée ?

Oui cela est possible (exemple des communes de Rouvroly, Etalle et Tintigny). Il faut néanmoins s'assurer d'avoir les financements nécessaires au niveau communal et l'approbation du gouvernement wallon.

## Quel est le timing pour la réalisation d'une convention ?

Deux fois par an (octobre et avril), les communes ont l'opportunité de rentrer des demandes de conventionnement au développement rural. Il faut généralement 3 ans entre l'introduction d'une convention et la finalisation des travaux.

1. La commune entre une demande de convention. L'administration dresse un rapport et un projet de convention. En cas d'accord de la Ministre et du gouvernement wallon, une convention faisabilité est conclue.
2. La commune désigne ensuite un auteur de projet pour travailler à un avant-projet qui devra être approuvé par la CLDR et l'administration.
3. Une fois approuvé, l'auteur de projet et la commune réalise le projet définitif (permis urbanisme, cahier des charges, ...) en vue de l'obtention d'une convention réalisation.
4. La commune peut ensuite lancer le marché et désigner les entreprises pour débiter les travaux.

## La Région peut-elle refuser une convention ?

Si le dossier est jugé recevable par l'administration, les demandes de nouvelle convention sont approuvées en fonction du budget disponible. Le cas échéant, si des arbitrages doivent être faits entre les demandes d'une même session d'approbation, ceux-ci sont réalisés sur base d'un classement proposé par l'Administration qui se base sur les critères de pondération suivants ;

- ✓ *Projet proposé à la session d'approbation précédente : + 1 point ;*
- ✓ *Projet proposé dans le cadre d'un 1er PCDR (+ 2 points) ou dans le cadre d'un second PCDR (+ 1 point) ;*
- ✓ *Montant total des conventions obtenues sur la programmation en cours et annualisé : classement par rapport aux différents candidats sur un total de 2 points ;*
- ✓ *Evaluation de la qualité du projet sur un total de 3 points. La qualité du projet est évaluée par l'administration au regard des critères de réponse au besoin, de résilience, de sobriété et d'innovation ;*

⇒ La CLDR valide le projet de « Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices » en tant que premier projet du PCDR.

# DÉFI DU PCDR

## Définition d'un défi transversal et fédérateur

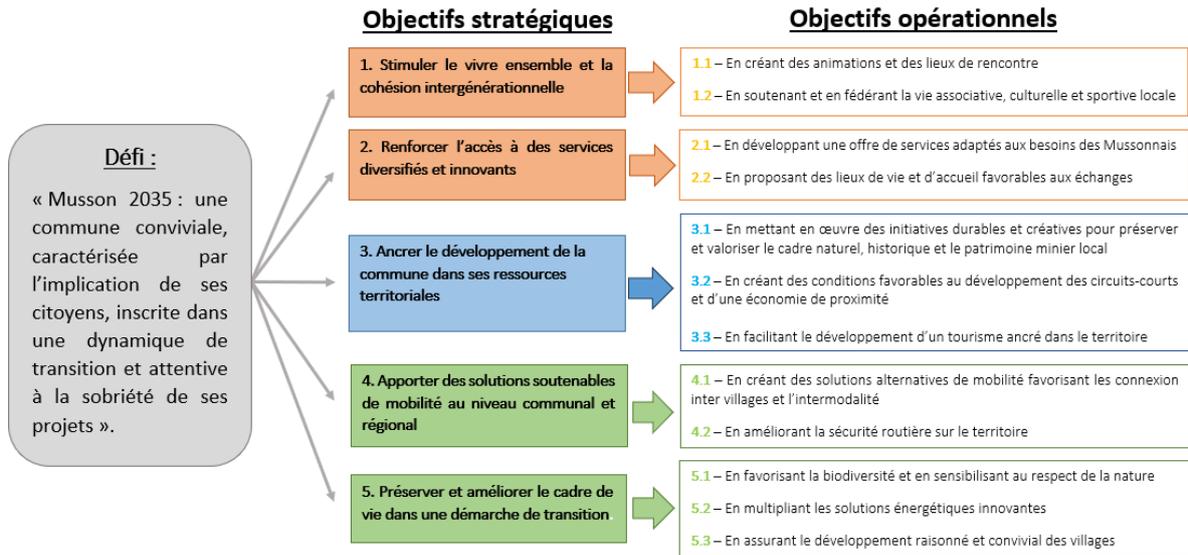
Au travers d'un défi transversal, ce sont les valeurs fortes qui sont exprimées. Elles sont le reflet des souhaits de la population et du travail mené par la CLDR. Ainsi, le défi synthétise en une seule phrase les orientations définies dans le projet de territoire en lien avec la stratégie du PCDR. Accrocheur, il se veut engageant et mobilisateur.

### Exemples

- ⇒ Fauvillers, nos projets pour un avenir plus durable, dynamique et solidaire.
- ⇒ Etalle, un territoire qui continue à grandir, à s'ouvrir, sans (se)dénaturer, à augmenter et partager ses richesses.
- ⇒ Rouvrois, un territoire qui conjugue l'extraordinaire et l'ordinaire.
- ⇒ Ensemble, agissons pour construire une vie de qualité à Florenville.
- ⇒ Saint-Léger, un territoire qui entraîne chacun dans une dynamique collective de changement.



Pour Musson, une première proposition basée sur différents mots clés en lien avec la stratégie du PCDR est présentée :



## Méthodologie

1. Par petits groupes, les participants sont invités à inscrire sur une feuille une proposition de défi, sur base ou non de la proposition, ou des mots clés importants.
2. Après 10 min de réflexion, les résultats sont présentés en plénière afin d'aboutir à une proposition définitive validée par tous.

## Résultats

Principaux mots clés / idées :

- « Le passé est un socle sur lequel l'avenir se bâtit »
- « Rester à la bonne échelle »
- « Respect des besoins réels »
- « Un développement local durable et pour tous »

Convivialité	Sobriété	Environnement	Richesses
Citoyenneté	Ruralité	Nature	Patrimoine
Mieux vivre	Accueillant	Durable	Passé
Intergénérationnel	Résilience	Transition	Authenticité

⇒ Proposition finale validée par l'ensemble des membres présents : « Musson 2035 : un environnement rural aux richesses multiples pour le mieux vivre de tous les citoyens »



## SUITES

Suite à cette séance, l'Auteur actualisera les fiches projets en conséquence.

L'élaboration du PCDR touche petit à petit à sa fin. Une réunion sera organisée le 29 novembre pour une dernière relecture des fiches projets (qui seront transmises à tous les membres en même temps que l'invitation officielle). Une dernière séance « festive » sera organisée début 2024 pour l'approbation projet de PCDR en prévision d'une présentation en PAT en avril 2024.



**Pour la Fondation Rurale de Wallonie**  
**Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE**  
Agents de développement



# ANNEXE

## LISTE DE PRÉSENCE 17/10/2023

### Participants (12)

	Nom	Prénom	Village
M.	ARNOULD	François	Musson
M.	BERTHOLET	Alain	Musson
M.	BONNIER	Christopher	Musson (CCATM)
M.	BOREUX	Jean-Jacques	Mussy-la-Ville (CCATM)
Mme	GERARD	Muriel	Baranzy
M.	GUEBELS	Daniel	Musson
M.	HAUSMAN	Geoffrey	Baranzy
M.	HILGER	Gregory	Willancourt
Mme	MAQUA	Caroline	Willancourt
Mme	RENAUT	Jenny	Baranzy
M.	ROSSIGNON	Jean-Paul	Musson
M.	THERER	Vincent	Mussy-la-Ville

### Excusés (9)

	Nom	Prénom	Village
M.	BIGOT	François	Mussy-la-Ville
Mme	DEOM	Vanessa	Gennevaux
Mme	GERAERTS	Laura	Signeux
Mme	GOEURY	Anne-Marie	Musson
Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeux
Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson
M.	JACQUEMIN	Daniel	Signeux
M.	TREBOSSON	Bernard	Mussy-la-Ville
M.	VAN DE WOESTYNE	Georges	Mussy-la-Ville



## Invités (4)

	Nom	Prénom	Organisme
Mme	DESCAMPS	Clémentine	FRW
Mme	GREGOIRE	Mélanie	Autostop solidaire en SL
M.	LECUIVRE	Nicolas	FRW
M.	UGHI	Carlo	Commune de Musson





## 4 Comment y parvenir

- CREATION DE POINTS D'ARRÊTS**  
Service
- APPLICATION NUMÉRIQUE**  
Identification GPS  
Statistiques
- ANIMATION TERRITORIALE**  
Ateliers  
Citoyens  
Compléxes
- SYSTÈME D'ENTRAIDE**  
Formation et un collectif de bénévoles

## 5 Axes stratégiques

**Prestaire externe**

- Accompagnement**  
Méthodologie de projet  
Équipe d'experts en projets de mobilité
- Mise à disposition d'outils**  
Outils de gestion de projet  
Plateforme web et appli  
Outil admin (stats, emailing)  
Kit de communication
- Aide dans l'animation**  
Soutien et formation des référents  
Animatique et outils pédagogiques  
Suivi régulier

**Ressources**

- Employée à temps plein**  
Lien entre les différentes parties prenantes
- Communication - animation**  
Budget important

**Soutien des acteurs publics**

- Sponsor**
- Membres**
- Mise à disposition de personnels**
- Proche du terrain**
- Lien avec les citoyens**

Plan de Relance de la Wallonie « Encourager le covoiturage, les parkings relais et l'utilisation de bus »  
Programme Pollec : diminution des émissions de CO2  
→ Analysable via l'outil statique de l'application

# Planification

## 6 Etapes

- Phase 1**  
Mise en place du dispositif
- Phase 2**  
Lancement
- Phase 3**  
Information  
Communication  
Animations territoriales
- Phase 4**  
Evaluation  
Correction
- Phase 5**  
Bilan

## 7 Planification pour le lancement

- Juin à septembre**  
État de lieux du territoire  
Identification des acteurs de comité technique
- Septembre à octobre**  
Première carte avec les arrêts sur le pouce  
Formation de la coordinatrice par Mobicoop
- Octobre à décembre**  
Visite de terrain et acter les arrêts.  
Demande auprès des autorités.  
Création d'une interface propre au territoire sur l'application Mobicoop.  
Réunions de présentation avec les citoyens/actifs sur le territoire.
- Janvier à février**  
Achat du matériel et installation des arrêts.  
Saisie des données sur espace administrateur
- Mars à avril**  
Préparation au lancement  
Test du dispositif  
Promotion
- Mi-Avril**  
Lancement

## Dispositif

## 8 Fonctionnement

**PARTAGER SES TRAJETS**

Conducteur  
Passager  
Clé  
Panneau  
Véhicule

Mobicoop, c'est deux utilisations possibles :

- **En mode stop - Rezo Pouce :**
  - grâce à de nombreux arrêts sur le Pouce
  - à une application et un onglet **partir maintenant** (facultatif),
  - vous pouvez facilement vous retrouver pour partager vos trajets non planifiés.
- **En mode covoiturage - Covoit' :**
  - grâce à application
  - une plateforme de covoiturage,
  - vous pouvez facilement organiser vos trajets à l'avance.

Mobicoop, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !

**EN MODE STOP**

- Je m'inscris gratuitement
  - pièce d'identité et signature de la charte
  - Pouce Ados 16-18 ans : autorisation parentale + pièce d'identité du responsable légal
  - sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr), sur l'appli, en maison communale et points relais
- Je reçois mon kit mobilité
  - une carte d'utilisateur
  - un macaron que je colle sur le pare-brise pour être identifiable (si conducteur)
- Je fais du stop sereinement
  - **Passager :** en me plaçant à un arrêt sur le Pouce et avec une pancarte destination
  - **Conducteur :** en restant **attentif** aux personnes qui pourraient se trouver à un arrêt sur le Pouce !

**DES OUTILS POUR TOUS**

- DES ARRÊTS SUR LE POUCE
- UN SITE INTERNET
- L'APPLI

DES TRAJETS DU QUOTIDIEN ENTRE VOISINS

TRAJETS REZOS

**DES OUTILS POUR TOUS**

- DES FICHES MOBILITÉ PAR COMMUNE
- LA PANCARTE DESTINATION, UN OUTIL CLÉ !

Musson

**ET ÇA MARCHE !**

**6 min**  
C'est le temps d'attente moyen

**- de 10 min**  
9 fois sur 10

Oui, avec la stop attitude !

- 1 Arrêt sur le pouce
- 2 Une fiche destination
- 3 La confiance



EN MODE COVOITURAGE

Pour des trajets programmés à l'avance, et pour rester informé de ses trajets favoris (via les hashtags)

TRAJETS PROGRAMMÉS



HASHTAGS





AVEC L'APPLI

Avec l'Appli Mobicoop, partagez vos trajets du quotidien avec vos voisins très simplement !

- En mode « Instantané » - Autostop :
  - postez une demande ou une proposition de trajet au moment où vous partez ! Si un voisin souhaite partager son trajet, vous recevrez une notification.
- En mode « Programmé » - Covoiturage :
  - **anticipez vos trajets** : partagez votre voiture ou trouvez un trajet qui vous correspond.
  - Vous pouvez créer et vous abonner à des **hashtags** (ex. #HockeyArlon) pour **rester informé** des trajets qui vous intéressent (lycée, club sportif, salle de spectacle, etc.)

# Arrêts sur le Pouce

## 9 Identification des arrêts



- Réfléchir vers quelle direction les habitants se déplacent le plus
- Identifier où il y a un flux de voitures
- Identifier un lieu et la destination (point d'arrivée)
- Distance maximum entre le lieu et l'arrêt doit être de 500 m
- Taille du village – pertinence
- Mettre un arrêt pour sortir du village, au retour on peut déposer la personne où elle le souhaite  
=> mettre les arrêts sur la carte

**A vous de vérifier !**

## 9 Identification des arrêts



- Réfléchir vers quelle direction les habitants se déplacent le plus
- Identifier où il y a un flux de voitures
- Identifier un lieu et la destination (point d'arrivée)
- Distance maximum entre le lieu et l'arrêt doit être de 500 m
- Taille du village – pertinence
- Mettre un arrêt pour sortir du village, au retour on peut déposer la personne où elle le souhaite  
=> mettre les arrêts sur la carte

**A vous de vérifier !**

# Aide pour le lancement

## 10 Rôle



Echanger sur le dispositif avec les agents de la commune et la coordonnatrice



Proposer des actions ou aider dans les actions lors du lancement



Aider dans la phase test du projet en tactant le dispositif



Mettre des affiches/flyers aux endroits clés de la commune



Faire connaître le projet à son réseau



S'offrir pour réussir

**Trouver un sens pour favoriser la mobilité solidaire**

**S'investir dans un projet innovant, social et environnemental**

**Faire partie d'un réseau pluricommunale engagé pour le bien commun**

**Etre à la base du changement**

Intéressé par une action ou plusieurs ?

Remplissez le formulaire d'intérêt ou

Contactez Mélanie Grégoire  
[autostop.solidaire@outlook.com](mailto:autostop.solidaire@outlook.com)  
 0473481300

## 11 Synthèse

L'auto-stop existe de longue date et permet de se déplacer sans disposer de voiture. Il s'agit ici de donner une impulsion à cette pratique et de la faciliter en l'organisant pour lever certains obstacles inhérents à ce type de démarche (temps d'attente parfois long, rencontres hasardeuses...).

Dans les communes concernées, rurales, la densité est faible, il est difficile de se passer de la voiture et d'augmenter la fréquence des transports en commun partout. Le projet propose de changer les habitudes de déplacement, dans un processus de mobilité active pour concilier préservation de l'environnement, efficacité des déplacements et cohésion sociale.

- En augmentant le nombre de personnes dans les voitures, le projet contribuera à diminuer l'empreinte carbone.
- La mise en place de ce système d'entraide permet également de tisser de nouveaux liens entre habitants.

Bouger en stop, c'est partager un moment de vie et de rencontre.

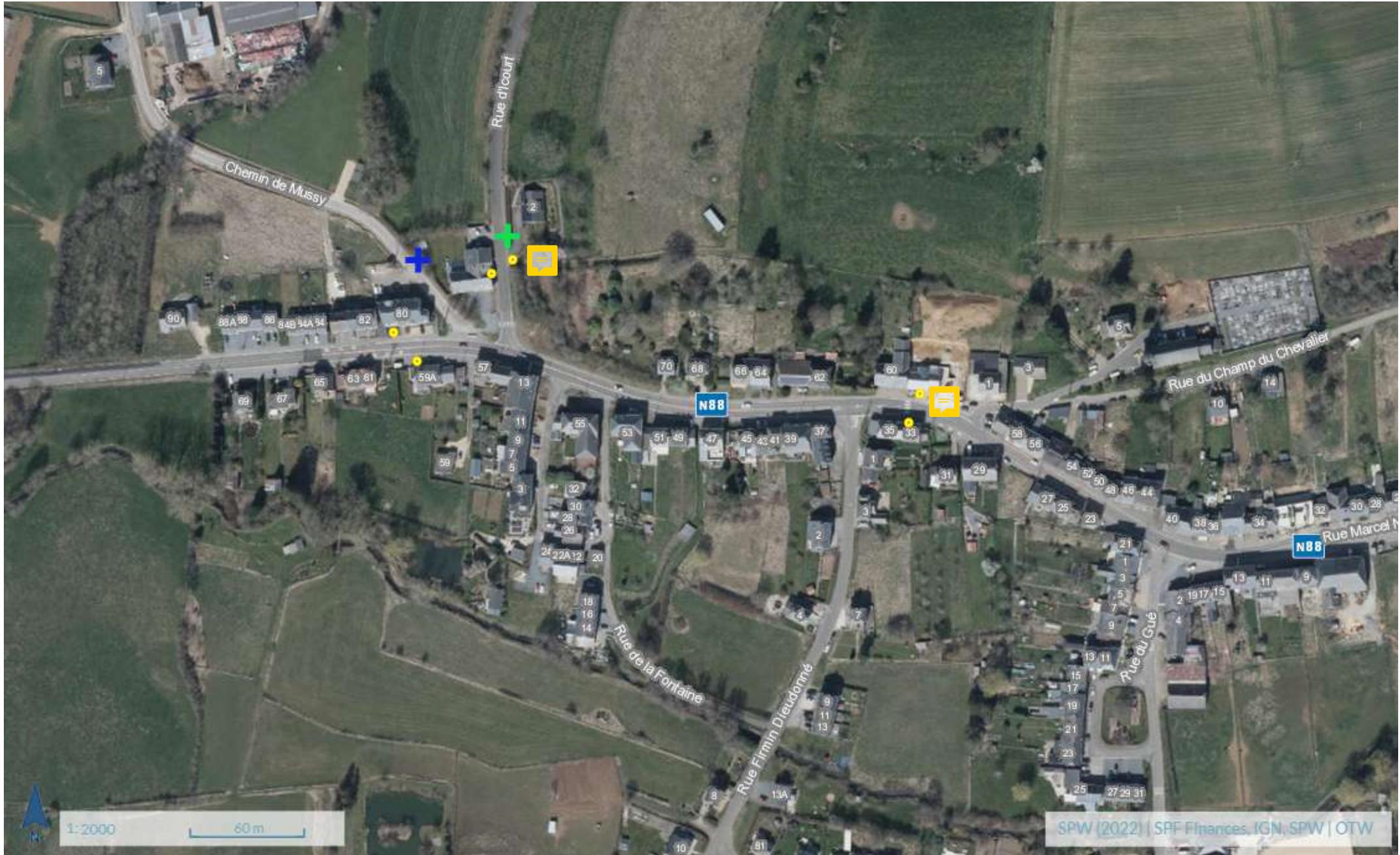
# Merci

Mélanie Grégoire  
[autostop.solidaire@outlook.fr](mailto:autostop.solidaire@outlook.fr)



# Géoportail de la Wallonie

Musson - Baranzy





# Géoportail de la Wallonie

Musson - Gennevaux



ourt

1: 2500

60 m

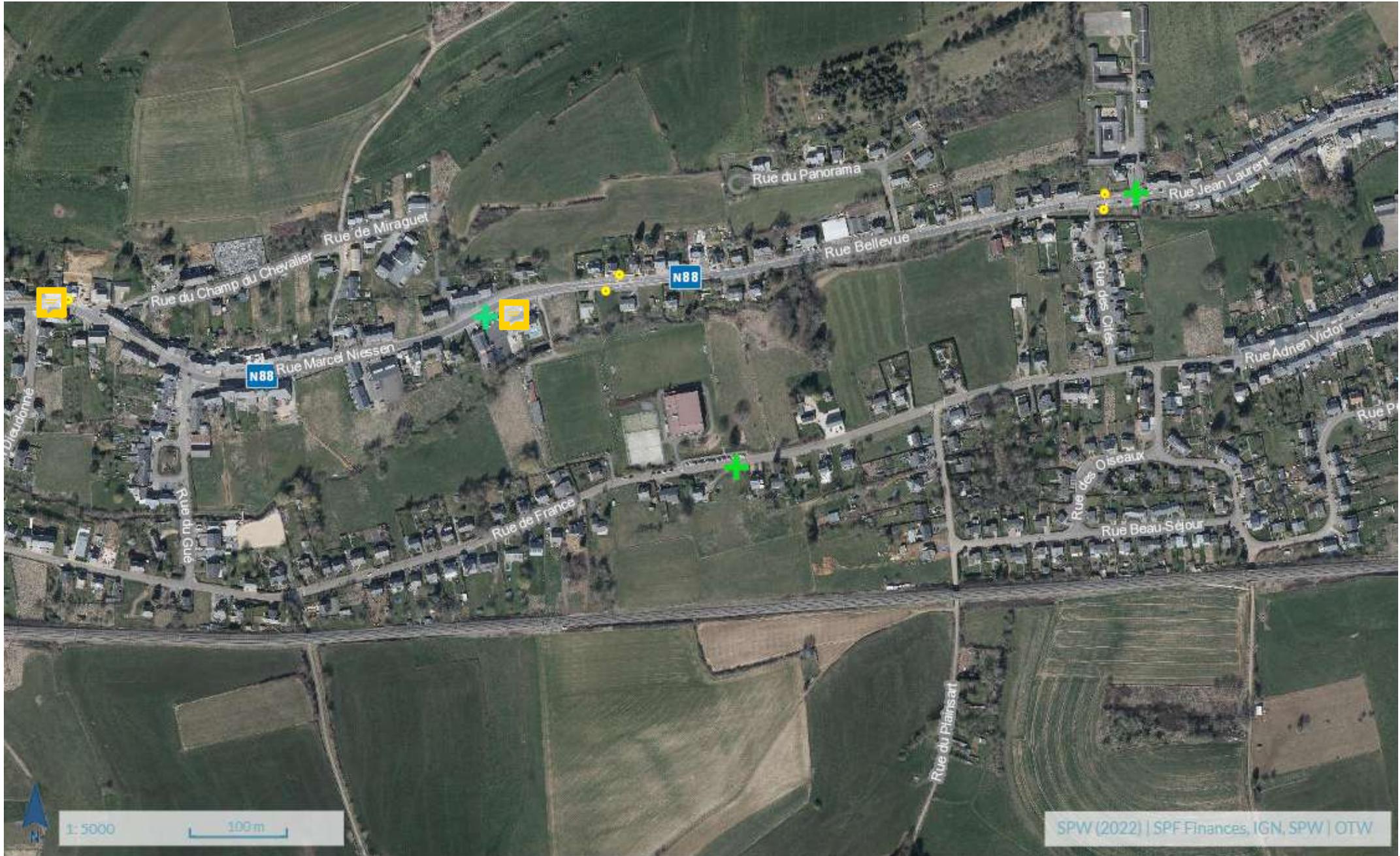
SPW (2022) | SPF Finances, IGN, SPW | OTW

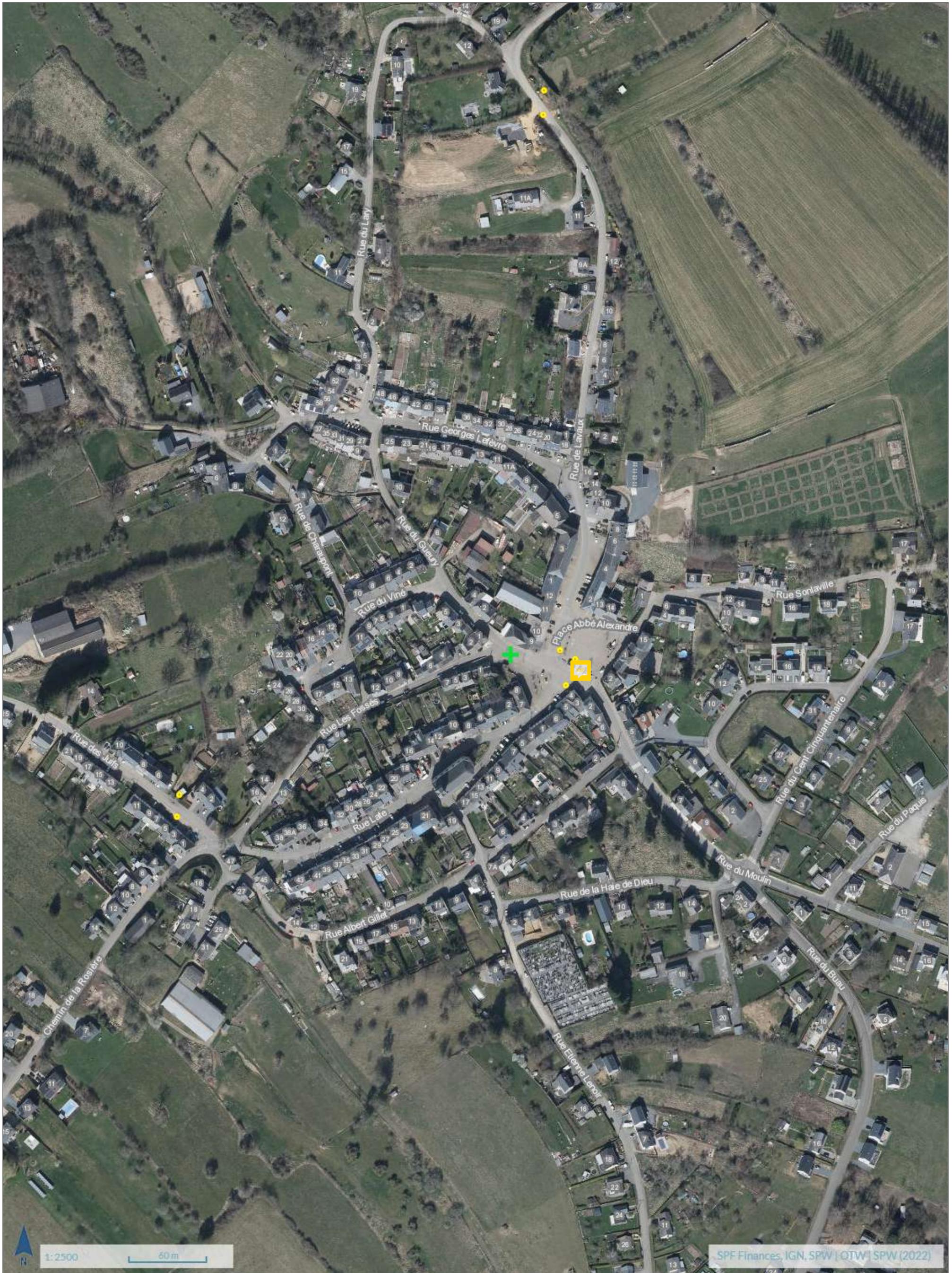




# Géoportail de la Wallonie

Musson - Musson 1



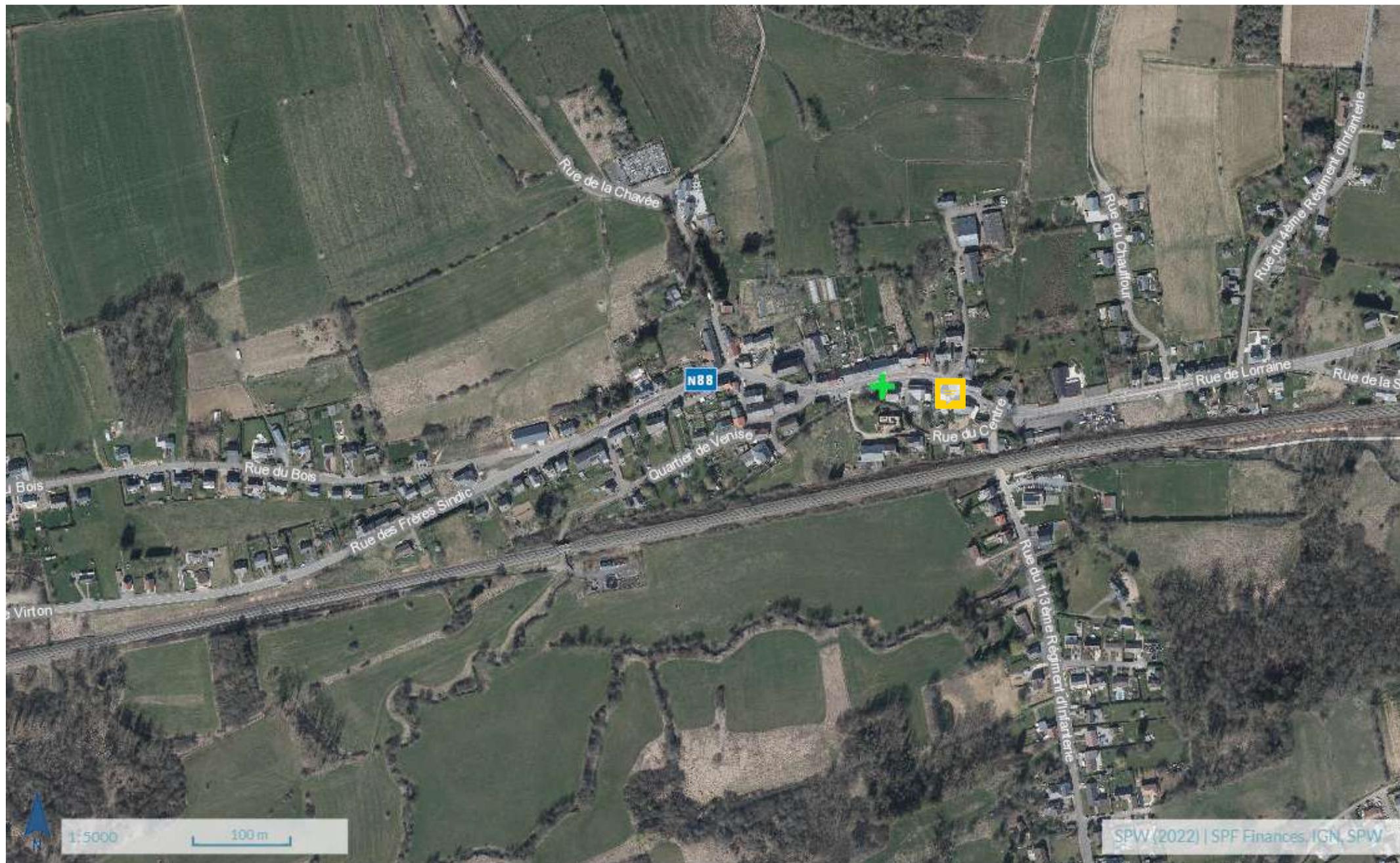




Wallonie

# Géoportail de la Wallonie

Musson -Signeux



1:5000

100 m

SPW (2022) | SPF Finances, IGN, SPW



# Géoportail de la Wallonie

Musson-Willancourt

